

AAP Soutien aux fili res favorables   la protection de la ressource

Dossier de r daction de H2o
March 2021

Pour la quatri me ann e cons cutive, les Agences de l'eau Rhin-Meuse, Rh ne-M diterran e Corse et Seine-Normandie et la R gion Grand Est reconduisent leur coop ration autour de l'appel   manifestation d'int r t "Soutien aux fili res favorables   la protection de la ressource en eau". L'appel vise   faire  merger, sur les zones   enjeux "eau", des syst mes agricoles exemplaires, innovants, p rennes, respectueux de la ressource en eau et viables  conomiquement. Il s'adresse aux collectivit s, organismes de d veloppement agricole, collectifs d'agriculteurs, associations ou syndicats, coop ratives, n goci s, industriels, centres de gestion, distributeurs... Les projets  ligibles sont : 1. les projets d' tudes et d'animation (sur une p riode de 2 ans maximum) permettant d' tudier la faisabilit  et de d velopper des projets de fili res proposant des solutions p rennes et efficaces pour la protection de la ressource en eau ou des milieux humides ; 2. les investissements (sur une p riode de 3 ans maximum) rendus n cessaires   la concr tisation du projet global. En amont du d p t du dossier, les porteurs de projets sont invit s   contacter l'un des partenaires de l'appel   manifestation d'int r t afin de b n ficier d'un accompagnement dans l' laboration de leur projet.

D p t des dossiers   - 31 mai et 1er septembre 2021